



Communauté d'Agglomération
Caudrésis-Catésis

Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021

Affiché le

5 2 0

ID : 059-200030633-20211213-2021_112-DE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 13 décembre 2021 – 18h00

Délibération n°2021/112

Date de convocation : 3 décembre 2021

Nombre de conseillers en exercice : 74

L'an deux mille vingt et un, le treize décembre à dix-huit heures, les membres du conseil de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis se sont réunis à la salle des fêtes de Busigny, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis.

Étaient présents (51 titulaires et 1 suppléant) :

BASQUIN Alexandre, MACAREZ Jean-Félix, BACCOUT Fabrice, HERBET Yannick, MÉRESSE DELSARTE Virginie, OLIVIER Jacques, SOUPLY Paul, DUDANT Pierre-Henri, MOEUR Sébastien, MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, LEDUC Brigitte, BONIFACE Didier, BRICOUT Frédéric, POULAIN Bernard, PRUVOT Brigitte, RICHOMME Liliane, TRIOUX COURBET Sandrine, GOETGHELUCK Alain, DÉPREZ Marie-Josée, PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, LEFEBVRE Bertrand, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, MANESSE Joëlle, MODARELLI Joseph, PLATEAUX Stéphanie, PORCHERET Didier, SIMEON Serge, LEONARD Julien, MERIAUX Christelle, KEHL Didier, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, GOUVART Michel (S), HAVART Ludovic, VILLAIN Bruno, HALLE Sylvain, NOIRMAIN Augustine, GERARD Pascal, GODELIEZ NICAISE Véronique, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, JUMEAUX Stéphane, RICHARD Jérémy, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice, MAILLY Chantal, MÉLI Jérôme

Membres excusés (6) :

DOYER Claude, BONIFACE Patrice, PLATEAU Marc, FORRIERES Daniel, HOTTON Sandrine, PLET Bernard

Membres absents (4) :

WAXIN Vincent, LOIGNON Laurent, GERARD Jean-Claude, BASQUIN Etienne

Membres ayant donné procuration (12) :

PORTIER Carole à BASQUIN Alexandre, GAVE Nathalie à OLIVIER Jacques, BALÉDENT Matthieu à RICHOMME Liliane, BERANGER Agnès à BRICOUT Frédéric, COLLIN Denis à POULAIN Bernard, HISBERGUE Antoine à BONIFACE Didier, MATON Audrey à PRUVOT Brigitte, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie à BRICOUT Frédéric, RIQUET Alain à RICHOMME Liliane, THUILLEZ Martine à POULAIN Bernard, PAQUET Pascal à DEMADE Aymeric, RICHEZ Jean-Pierre à QUONIOU Henri

Monsieur RICHARD Jérémy est élu secrétaire de séance.

Avesnes-Les-Aubert
Bazuel
Beaumont-en-Cis
Beauvois-en-Cis
Bertry
Béthencourt
Béviliers
Boussières-en-Cis
Briastre
Busigny
Carnières
Caillon-sur-Sambre
Cattenières
Caudry
Caulley
Clary
Dehéries
Élincourt
Estourmel
Fontaine-au-Pire
Haucourt-en-Cis
Honnechy
Inchy
La Groise
Le Cateau-Cambrésis
Le Pommereuil
Ligny-en-Cis
Malincourt
Maretz
Maurois
Mazinghien
Montay
Montigny-en-Cis
Neuvilly
Ors
Quiévy
Rejet-de-Beaulieu
Reumont
Saint-Aubert
Saint-Benin
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai
Saint-Souplet-Escaufourt
Saint-Vaast-en-Cis
Troisvilles
Villers-Outréaux
Walincourt-Selvigny

Délibération n°2021/112 : Portant autorisation de vente d'un bâtiment d'activité situé à Beauvois-en-Cambrésis, au profit de la société PRINTYCOLORS

Au titre de sa compétence « Développement Économique », la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis (CA2C) est propriétaire d'un ensemble immobilier, à vocation d'activités économiques sur la commune de Beauvois-en-Cambrésis, situé sur les parcelles cadastrées U3285 U3286 et U3288 (volume 1). Cet ensemble intègre un bâtiment de 1700 m² vacant ainsi qu'un parking en schiste d'une superficie de 2700 m².

Par délibération n° 2021/95, du 08 octobre 2021, le Conseil Communautaire a autorisé l'évaluation et la mise en vente de cet ensemble immobilier.

L'ensemble a été estimé 96 000 €, par le service des domaines, avec une marge de négociation de 20%.

Par courrier du 16 novembre 2020, la société PRINTYCOLORS, dirigée par Monsieur Eddy SPICA, actuellement hébergée au sein du pôle d'entreprise CA2C, a manifesté son intérêt pour l'acquisition de ce bâtiment moyennant un prix de cession à hauteur de 90 000€.

Pour rappel, la société PRINTYCOLORS a acquis le bâtiment mitoyen, d'une superficie de 4000m², en 2021 moyennant un prix de cession à hauteur de 120 000€.

Considérant l'état général de ce bâtiment, à vocation d'activités économiques sur la commune de Beauvois-en-Cambrésis,

Considérant la charge à supporter par la CA2C, dont la taxe foncière,

Considérant la sauvegarde et la création d'emplois engendrées par le projet de l'entreprise,

Vu l'avis des domaines sur la valeur vénale du bâtiment situé au 20 rue de l'industrie 59157 Beauvois-en-Cambrésis, annexé à la présente délibération,

Vu la délibération 2021/95 du 08 octobre 2021 portant autorisation de mise en vente de ce bâtiment,

Vu la proposition de l'entreprise d'acquérir le bâtiment situé au 20 rue de l'industrie 59157 Beauvois-en-Cambrésis pour un montant de 90 000€, annexée à la présente délibération,

Vu l'article l1511-3 du code général des collectivités territoriales disposant que « les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre sont seuls compétents pour définir les aides ou les régimes d'aides et décider de l'octroi de ces aides sur leur territoire en matière d'investissement immobilier des entreprises et de location de terrains ou d'immeubles. Ces aides revêtent la forme de subventions, de rabais sur le prix de vente, de location ou de location-vente de terrains nus ou aménagés ou de bâtiments neufs ou rénovés, de prêts, d'avances remboursables ou de crédit-bail à des conditions plus favorables que celles du marché. »,

Vu le prix minimum de l'avis des domaines à l'entreprise PRINTYCOLORS bénéficie d'une aide à l'immobilier d'entreprise sous forme de rabais du prix de vente à hauteur de 6000 €, aucune autre forme d'aide ne pourra lui être accordée,

Il est proposé au Conseil communautaire de :

- **Vendre le bâtiment, à vocation d'activités économiques sur la commune de Beauvois-en-Cambrésis, situé sur les parcelles cadastrées U3285, U3286 et U3288 (volume 1), à l'entreprise PRINTYCOLORS pour un montant de 90 000 € ;**

Autoriser Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la vente dudit bâtiment, dont son compromis et acte de vente.

Documents annexés :

- *Plan*
- *Proposition d'achat de la société PRINTYCOLORS*
- *Avis des domaines*

Adoptée à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 17 décembre 2021 et de la publication le
17 décembre 2021.
Vu,

Pour expédition conforme
Beauvois-en-Cis, le 17 décembre 2021

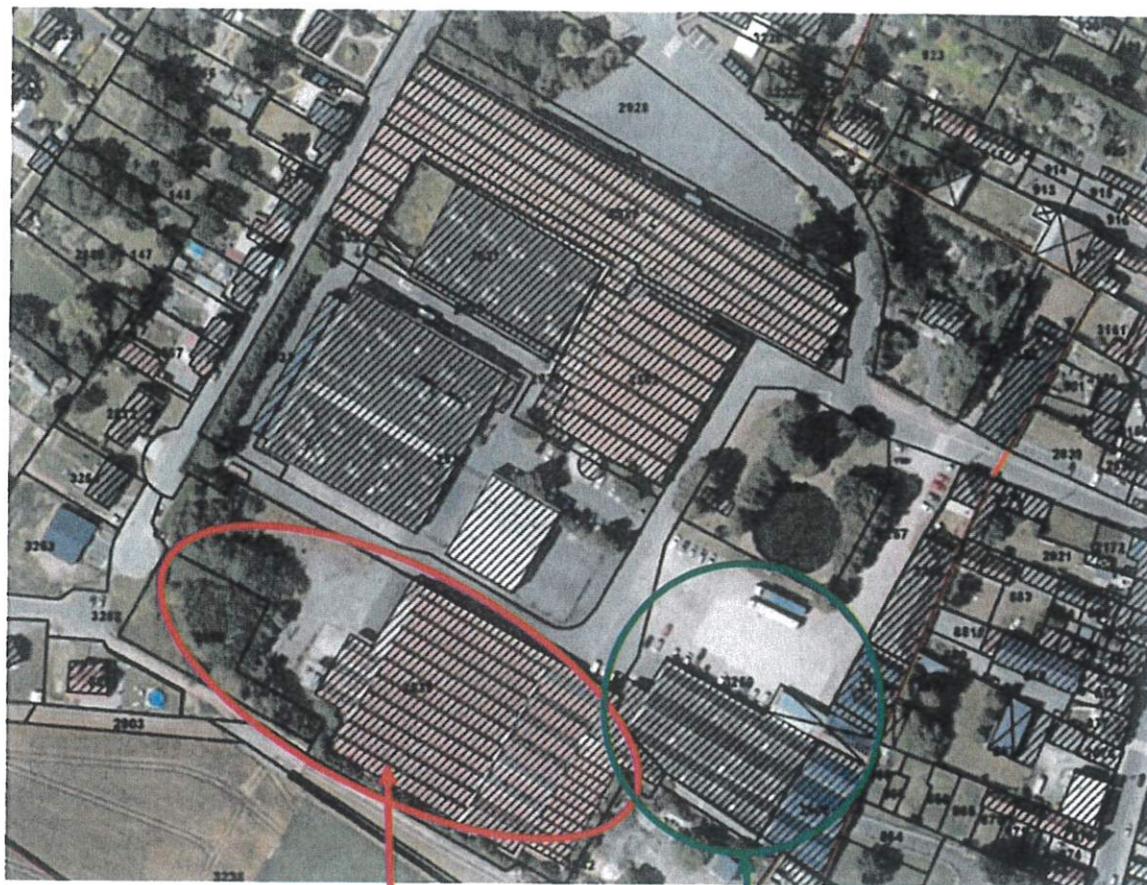
Le Président de séance,
Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS
Conseiller Régional

Serge SIMEON

IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

Plan rue de l'industrie à Beauvois en Cis :



Batiment « ex-MIC » acquis par
l'entreprise PRINTYCOLORS en 2020

Site objet du projet de cession à
l'entreprise PRINTYCOLORS



M. le Président,

Notre société connaît une croissance importante, pour le présent, je vous signale officiellement notre volonté d'acquiescer le bâtiment, nommé "ex Challenge", situé au 20 rue de l'archet, cadastre U3285 et U3286 nous permettant un prix d'acquisition à hauteur de 90.000€.

Très Cordialement

PRINTYCOLORS
RD 643 rue Victor Watremez
ZA le bout des dix-neuf
59157 BEAUVOIS EN CAMBRESIS
03.59.26.03.05



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021

Affiché le

ID : 059-200030633-20211213-2021_112-DE



FINANCES PUBLIQUES

**Direction régionale des Finances publiques
des Hauts-de-France et du Département du Nord**
82 avenue Kennedy – BP 70689
59033 LILLE Cedex
Téléphone : 03 20 62 42 42
Mél. : drfip59@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Affaire suivie par : Etienne BRICOUT
Téléphone : 03 20 62 80 20 / 06 11 01 04 12
Mél. : drfip59.pole-
evaluation@dgfip.finances.gouv.fr
Réf. DS 6648411 2021-59063-82058

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU CAUDRÉSIS-CATÉSIS « CA2C »**
RD 643 ZA LE BOUT DES 19
59157 BEAUVOIS EN CAMBRÉSIS

Lille, le 02/12/2021

AVIS DU DOMAINE SUR LA VALEUR VÉNALE

**DÉSIGNATION DU BIEN : BÂTIMENT ANCIENNEMENT À USAGE INDUSTRIEL
Parcelles cadastrées U 3285 et U 3286 (43 ares 69 ca)**

ADRESSE DU BIEN : 20 RUE DE L'INDUSTRIE 59 BEAUVOIS-EN-CAMBRESIS

VALEUR VÉNALE : 96.000 € (MARGE DE NÉGOCIATION DE 10%)

Il est rappelé que les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent sur délibération motivée s'écarter de cette valeur.

1. Service consultant : COMMUNE D'AGGLOMÉRATION CAUDRESIS CATESIS (« CA2C »)
Affaire suivie par : Monsieur Yann BONNAIRE

2. Date de consultation : 03/11/2021
Date de réception : 03/11/2021
Date de visite : /
Date de constitution du dossier « en état » : 03/11/2021

3. OPÉRATION SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE – DESCRIPTION DU PROJET ENVISAGÉ

Demande d'évaluation de la valeur vénale d'un bâtiment actuellement vacant, anciennement à usage industriel situé à BEAUVOIS EN CAMBRESIS, 20 rue de L'Industrie, parcelles cadastrées U 3285 et U 3286, dans le cadre d'un projet de cession à l'amiable par la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis, propriétaire.

Code général des collectivités territoriales : articles L 2241-1, L 2411-1 à L 2411-19, L 3213-2, L 4221-4, L 5211-37, L 5722-3 et articles R correspondants.

4. DESCRIPTION DU BIEN

BEAUVOIS EN CAMBRESIS, 20 rue de L'Industrie,
parcelles cadastrées U 3285 (33 m²) et U 3286 (4.336 m²)

Ancien bâtiment industriel (atelier de confection) d'environ 1.500 m² de surface utile, de forme rectangulaire, comportant bureaux, atelier et entrepôt. Construction bâtiment : murs en briques, charpente métallique, toiture ardoises « éternit » et tuiles, sol en béton. Chauffage par aérotherme électrique.

Un appentis-garage (murs et couverture en tôles) d'environ 150 m² est adossé à ce bâtiment.

Des travaux de rénovation et de mise aux normes seront nécessaires pour une utilisation à vocation industrielle ou artisanale.

5. SITUATION JURIDIQUE

Nom du propriétaire : COMMUNE D'AGGLOMÉRATION DU CAUDRÉSIS-CATÉSIS

Situation d'occupation : libre

6. URBANISME ET RÉSEAUX

Zone UE : zone urbaine spécifique à destination dominante d'activité artisanale, industrielle, commerciale et de services

*PLU de la commune de Beauvois en Cambrésis

7. DÉTERMINATION DE LA VALEUR VÉNALE

La valeur vénale est déterminée selon la méthode par comparaison.

Par référence au marché immobilier local et selon les données fournies par vos soins, la valeur vénale est estimée pour cet ensemble immobilier industriel à 96.000 €.

Une marge d'appréciation de 10 % peut être accordée.

8. DURÉE DE VALIDITÉ

L'évaluation contenue dans le présent avis correspondant à la valeur vénale actuelle, une nouvelle consultation du service du domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée ou la délibération n'était pas prise dans le délai d'un an et demi (18 mois) ou si les conditions du projet ou les règles d'urbanisme étaient modifiées.

9. OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

Il n'est pas tenu compte dans la présente évaluation des coûts de démolition des bâtiments existants, des surcoûts éventuels liés à la recherche d'archéologie préventive, de présence d'amiante, de termites, de plomb ou de pollution des sols.

Pour le Directeur Régional des Finances Publiques et par délégation,

L'inspecteur des finances publiques

Etienne Bricout

